

Les enquêtes progressent sur les accusations de crimes de lèse humanité contre le président Sebastián Piñera



Santiago du Chili, 28 janvier (RHC) Une vingtaine d'autorités sont appelées à témoigner, et les enquêtes relatives à une nouvelle accusation contre le président Sebastián Piñera pour crimes contre l'humanité progressent.

La plainte a été déposée le 16 décembre dernier devant le septième tribunal de garantie de Santiago par le sénateur Alejandro Navarro, du Parti progressiste (PRO), et concerne également l'ancien ministre de l'Intérieur Andrés Chadwick, le titulaire actuel de ce portefeuille, Gonzalo Blumel et le chef des carabiniers, le général Mario Rozas.

Au cours de la dernière étape du processus, le juriste Mario Daza, qui est en charge de l'affaire, a demandé la déclaration de 20 autorités, ainsi que des informations à plusieurs institutions.

Un reportage de Radio Bío Bío indique que l'objectif serait de recueillir des informations sur la mesure dans laquelle les décisions politiques prises par le mandataire ont conduit à des violations des droits de l'Homme lors des manifestations qui durent déjà depuis plus de cent jours.

Le Contrôleur général Jorge Bermúdez, l'ex-présidente Michelle Bachelet, Karina Sosa, cheffe du Département des droits de l'Homme des carabiniers, Sergio Micco, directeur de l'Institut national des droits de l'Homme, et Paulo Abrao de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme, sont appelés à déclarés.

Selon le texte de la pétition, les poursuites ont pour but de vérifier ou d'exclure la connaissance des membres de l'autorité civile, en particulier le président et les autres hauts fonctionnaires, concernant les attaques d'agents de l'État contre la population civile.

Des renseignements ont également été demandés aux centres médicaux où des manifestants ont été soignés pour des blessures oculaires dues à l'utilisation de certains types de balles.

Daza a également demandé que le parquet soit saisi d'une étude de la faculté des sciences physiques et mathématiques de l'Université du Chili, qui a confirmé que les balles utilisés par la police ne contenaient que 20 % de caoutchouc, le reste était composé de plomb, de baryum et de silicium.

Le juge a expliqué que le but et la portée de la demande étaient que le Ministère Public mène une enquête pénale efficace, ce qui est très important, car le Chili est signataire du Statut de Rome.

Il reconnaît en cela la compétence de la Cour pénale internationale (CPI) en matière de crimes contre l'humanité, ce qui signifie que si la justice chilienne n'agit pas alors que la responsabilité des accusés est établie, l'entité internationale pourrait opérer dans le cas chilien.

Daza a indiqué qu'il existait des indices clairs selon lesquels il y avait eu une attaque systématique grave commise par des agents de l'État.

Il a ajouté qu'il existait un modèle de comportement de la police à l'égard des manifestants qui s'était mis en place depuis le début de l'explosion sociale dans tout le pays.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/213079-les-enquetes-progressent-sur-les-accusations-de-crimes-de-lese-humanite-contre-le-president-sebastian-pinera>



Radio Habana Cuba